

Séance ordinaire du 25 juin 2019

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire le mardi vingt-cinq juin deux mille dix-neuf à seize heures quarante-huit, à la salle du comité de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents: les membres du comité exécutif Brigitte Duchesneau, Clément Genest et Janet Jones, formant quorum sous la présidence du vice-président Serge Côté, désigné à ce titre par le président Gilles Lehouillier, aux fins de la présente séance.

Sont absents : le membre du comité exécutif Guy Dumoulin et le président Gilles Lehouillier.

Assistent à la séance : Gaétan Drouin, directeur général adjoint – services de proximité, Christian Tanguay, directeur général adjoint – services administratifs, David Chabot, directeur par intérim du Bureau de la mairie, Félix Masson, attaché politique du Bureau de la mairie, et Marlyne Turgeon, secrétaire.

CE-2019-07-98

Adoption de l'ordre du jour

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 25 juin 2019.

CE-2019-07-99

Aide financière à La maison du bingo de Lévis
[Document d'aide à la décision DVC-2019-004](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville :

- d'accorder un support à la promotion des événements organisés par La

maison du bingo de Lévis par le biais des canaux de communication de la Ville et des membres du personnel de la Ville concernés;

- d'accorder une aide financière de 15 000 \$ à cet organisme, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

CE-2019-08-00

Approbation du procès-verbal de la séance du 18 juin 2019

Il est résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 18 juin 2019.

CE-2019-08-01

Besoin de main-d'œuvre à la Direction de la vie communautaire

[Document d'aide à la décision GCH-2019-047](#)

Il est résolu d'autoriser le mouvement de main-d'œuvre à la Direction de la vie communautaire, tel qu'il est précisé en annexe à la fiche de prise de décision GCH-2019-047.

CE-2019-08-02

Prolongation du contrat de travail d'un contremaître temporaire aux travaux publics au Service des travaux publics de la Direction des infrastructures

[Document d'aide à la décision GCH-2019-058](#)

Il est résolu de prolonger le contrat de travail de monsieur Carlo Ursini au poste cadre temporaire de contremaître aux travaux publics au Service des travaux publics de la Direction des infrastructures, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2019-08-03

Besoins de main-d'œuvre au Bureau de la performance organisationnelle et du service à la clientèle

[Document d'aide à la décision GCH-2019-061](#)

Il est résolu d'autoriser les mouvements de main-d'œuvre au Bureau de la performance et du service à la clientèle de la Direction générale, tels qu'ils sont précisés en annexe à la fiche de prise de décision GCH-2019-061.

CE-2019-08-04

Aide financière au Club fadoq Christ-Roi Lévis inc.

[Document d'aide à la décision GRE-2019-164](#)

Il est résolu d'accorder une aide financière de 500 \$ au Club fadoq Christ-Roi Lévis inc., pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

CE-2019-08-05**Aide financière à Événements jeunesse Venite Adoremus**

[Document d'aide à la décision GRE-2019-166](#)

Il est résolu d'accorder une aide financière de 500 \$ à Événements jeunesse Venite Adoremus, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

CE-2019-08-06**Aide financière à Albatros Lévis**

[Document d'aide à la décision GRE-2019-167](#)

Il est résolu d'accorder une aide financière de 500 \$ à Albatros Lévis, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

CE-2019-08-07**Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation à une activité au bénéfice de la Fondation Maurice Tanguay inc. et aide financière à cet organisme**

[Document d'aide à la décision GRE-2019-168](#)

Il est résolu d'autoriser le membre du conseil de la Ville Serge Côté et tout autre membre intéressé à participer à l'activité organisée au bénéfice de la Fondation Maurice Tanguay inc., le 14 juin 2019 à Saint-Michel-de-Bellechasse, et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à cet événement.

Il est également résolu d'accorder une aide financière de 800 \$ à cet organisme, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

CE-2019-08-08**Aide financière au Cercle de fermières St-David**

[Document d'aide à la décision GRE-2019-174](#)

Il est résolu d'accorder une aide financière de 500 \$ au Cercle de fermières St-David, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

CE-2019-08-09**Aide financière à la Fondation Hôtel-Dieu de Lévis**

[Document d'aide à la décision GRE-2019-175](#)

Il est résolu d'accorder une aide financière de 2 000 \$ à la Fondation Hôtel-Dieu de Lévis, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

CE-2019-08-10**Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation à une activité au bénéfice du Conseil de la culture de la région**

de Québec

[Document d'aide à la décision GRE-2019-179](#)

Il est résolu d'autoriser le membre du conseil de la Ville Janet Jones et tout autre membre intéressé à participer à l'activité organisée au bénéfice du Conseil de la culture de la région de Québec, le 15 juin 2019 à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à cet événement.

CE-2019-08-11

Modification de la résolution CE-2019-01-66 « Aide financière au Club de l'âge d'or de Bienville-Lauzon »

Il est résolu de modifier la résolution CE-2019-01-66 « Aide financière au Club de l'âge d'or de Bienville-Lauzon » par le remplacement, à l'alinéa, du montant « 1 000 \$ » par le montant « 1 500 \$ ».

CE-2019-08-12

Félicitations et remerciements aux élèves de l'école Marcelle-Mallet

[Document d'aide à la décision ENV-2019-020](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de féliciter et de remercier les élèves de l'école Marcelle-Mallet pour souligner leur geste en environnement du 14 mai 2019, soit le nettoyage du parc des Chutes-de-la-Chaudière, source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

CE-2019-08-13

Désignation d'un membre du conseil municipal pour siéger sur le comité sur l'avenir de l'élimination des déchets à Lévis et modification de la composition de ce comité

[Document d'aide à la décision ENV-MR-2019-006](#)

Il est résolu de désigner le membre du conseil de la Ville Isabelle Demers à titre de présidente du comité de travail sur l'avenir de l'élimination des déchets à Lévis, et ce, en remplacement du membre du conseil de la Ville Réjean Lamontagne.

Il est également résolu de modifier la composition de ce comité afin d'ajouter une représentante ou un représentant de la Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon.

CE-2019-08-14

Financement de la dépense relative à l'ajout de vannes Rotork à l'eau brute pour l'usine de traitement de l'eau potable du secteur Charny, ainsi que pour le remplacement du panneau de contrôle, l'achat et l'installation d'une pompe de trop plein au poste SP-3

[Document d'aide à la décision ENV-TE-2019-002](#)

Il est résolu de financer la dépense relative à l'ajout de vannes Rotork à l'eau brute pour l'usine de traitement de l'eau potable du secteur Charny, ainsi que

pour le remplacement du panneau de contrôle, l'achat et l'installation d'une pompe de trop plein au poste SP-3 au montant maximal de 100 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2018-18-03.

CE-2019-08-15

Financement de la dépense relative aux travaux de réparation des conduites au poste de pompage d'eaux usées SP-02 et à la réalisation d'une étude pour déterminer les modifications nécessaires pour assurer sa pérennité

[Document d'aide à la décision ENV-TE-2019-005](#)

Il est résolu de financer la dépense relative aux travaux de réparation des conduites au poste de pompage d'eaux usées SP-02 et à la réalisation d'une étude pour déterminer les modifications nécessaires pour assurer sa pérennité au montant maximal de 100 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2018-18-03.

CE-2019-08-16

Vente du lot 2 432 438 du cadastre du Québec et des parties du lot 2 432 437 de ce cadastre (rue Saint-Laurent, secteur Lévis), confirmation relative à l'utilisation de ce lot et de ces parties de ce lot et affectation du fruit de la vente

[Document d'aide à la décision INF-BI-2019-037](#)

Il est résolu d'accepter l'offre d'achat du lot 2 432 438 du cadastre du Québec, d'une partie du lot 2 432 437 de ce cadastre d'une superficie approximative de 27,1 mètres carrés et d'une partie du lot 2 432 437 de ce cadastre d'une superficie approximative de 124,3 mètres carrés, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision INF-BI-2019-037, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par l'acquéreur, d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution, de décréter que ce lot et ces parties de lot ne sont plus affectés à l'utilité publique, et d'affecter le produit net de la vente au fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels.

CE-2019-08-17

Ententes intermunicipales de traitement des appels 9-1-1, répartition des appels de nature policière et des appels de nature incendie à intervenir avec la Ville de Bromont

[Document d'aide à la décision POL-911-2019-002-R-1](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville :

- de demander, conformément à l'article 70 de la *Loi sur la police*, l'approbation requise du ministre de la Sécurité publique, afin de conclure les ententes, telles qu'elles sont annexées à la fiche de prise de décision POL-911-2019-002-R-1;
- sous réserve de l'approbation nécessaire à cette fin, en vertu de la *Loi sur la police*, de conclure l'entente intermunicipale à intervenir avec la Ville de Bromont, concernant la fourniture de la répartition des appels de nature policière, telle qu'elle est annexée à cette fiche de prise de décision, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution;

- de conclure les ententes relatives aux traitements des appels d'urgence 9-1-1 et au traitement des appels de nature incendie, à intervenir avec la Ville de Bromont, telles qu'elles sont annexées à cette fiche de prise de décision, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2019-08-18

Ententes intermunicipales de traitement des appels 9-1-1 et répartition des appels de nature incendie à intervenir avec la Municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges

[Document d'aide à la décision POL-911-2019-008](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de conclure les ententes intermunicipales de traitement des appels 9-1-1 et répartition des appels de nature incendie à intervenir avec la Municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges, telles qu'elles sont annexées à la fiche de prise de décision POL-911-2019-008, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2019-08-19

Financement de la dépense relative à la fourniture de services professionnels pour le projet de réfection du système de réfrigération pour l'aréna André-Lacroix

[Document d'aide à la décision DVC-EQR-2019-006](#)

Il est résolu de financer la dépense relative à la fourniture de services professionnels pour le projet de réfection du système de réfrigération de l'aréna André-Lacroix au montant maximal de 235 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2018-18-01.

CE-2019-08-20

Affectation du solde disponible de règlements d'emprunt fermés et affectation du produit sur cession d'actif

[Document d'aide à la décision FIN-TRE-2019-009](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'affecter le solde disponible des règlements d'emprunt fermés identifiés ci-après, à la réduction du solde de l'emprunt d'où provient le solde disponible, lors de son refinancement :

✓ RV-2010-09-25	340 730 \$
✓ RV-2013-12-28	7 900 \$

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville d'affecter l'excédent affecté – cession d'actif relié au règlement d'emprunt suivant, à la réduction du solde de l'emprunt d'où provient le produit de cession d'actif, lors de son refinancement :

✓ RV-2006-05-28	65 000 \$
-----------------	-----------

CE-2019-08-21**Règlement modifiant le Règlement RV-2019-18-75 sur le coût des permis, des licences et de la tarification pour les biens et les services offerts par la Ville**

[Document d'aide à la décision FIN-TRE-2019-010-R-1](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement modifiant le Règlement RV-2019-18-75 sur le coût des permis, des licences et de la tarification pour les biens et les services offerts par la Ville, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision FIN-TRE-2019-010-R-1. Ce règlement a pour objet de modifier et d'ajouter la tarification pour la location de piscines, dont notamment celle relative au complexe aquatique multifonctionnel et de mettre à jour certains tarifs dont l'indexation est applicable en 2019.

CE-2019-08-22**Avenant à l'entente relative à des travaux municipaux à intervenir avec le Robko inc. et modification de la résolution CE-2018-11-32 « Approbation du plan de cadastre pour l'ouverture de la rue du Recueillement (secteur Sainte-Hélène-de-Breakeyville), entente relative à des travaux municipaux à intervenir avec Robko inc. et acquisition du lot 6 129 354 du cadastre du Québec et d'une servitude d'égout pluvial sur une partie des lots 6 129 348 et 6 129 349 de ce cadastre »**

[Document d'aide à la décision BP-2019-015](#)

Il est résolu de conclure l'avenant à l'entente relative à des travaux municipaux à intervenir avec Robko inc., tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision BP-2019-015, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Il est également résolu de modifier la résolution CE-2018-11-32 « Approbation du plan de cadastre pour l'ouverture de la rue du Recueillement (secteur Sainte-Hélène-de-Breakeyville), entente relative à des travaux municipaux à intervenir avec Robko inc. et acquisition du lot 6 129 354 du cadastre du Québec et d'une servitude d'égout pluvial sur une partie des lots 6 129 348 et 6 129 349 de ce cadastre » par le remplacement, dans le deuxième paragraphe du deuxième alinéa, des mots « 6 129 348 et 6 129 349 de ce cadastre, » par les mots « 6 129 347 et 6 129 348 de ce cadastre d'une superficie approximative de 225 mètres carrés. ».

CE-2019-08-23**Attribution de contrats pour la fourniture de ressources spécialisées en technologie de l'information**

[Document d'aide à la décision APP-2019-076](#)

Il est résolu d'attribuer les contrats pour la fourniture de ressources spécialisées en technologie de l'information (appel d'offres 2019-55-35), pour une durée de deux années, de la façon suivante :

- à Les services conseils ABna inc., qualifié au 2^e rang du répertoire 1, pour une dépense estimée à 162 500 \$, avant TPS et TVQ;
- à Via consultants informatiques (2000) inc., qualifié au 3^e rang du

répertoire 1, pour une dépense estimée à 162 500 \$, avant TPS et TVQ;

- à Momentum technologies inc., qualifié au 1^{er} rang du répertoire 2, pour une dépense estimée à 155 000 \$ avant TPS et TVQ;

conformément au devis et à leur soumission.

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville d'attribuer le contrat pour la fourniture de ressources spécialisées en technologie de l'information (appel d'offres 2019-55-35), pour une durée de deux années à M3P services conseils, qualifié au 1^{er} rang du répertoire 1, pour une dépense estimée à 325 000 \$ avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

CE-2019-08-24

Attribution du contrat pour la fourniture de services professionnels pour la réalisation d'une caractérisation environnementale phase II pour le projet d'implantation de mesures prioritaires pour le transport en commun sur certains tronçons du boulevard Guillaume-Couture, entre la rue de la Concorde et la route Monseigneur-Bourget

[Document d'aide à la décision APP-2019-079](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat pour la fourniture de services professionnels pour la réalisation d'une caractérisation environnementale phase II pour le projet d'implantation de mesures prioritaires pour le transport en commun sur certains tronçons du boulevard Guillaume-Couture, entre la rue de la Concorde et la route Monseigneur-Bourget (appel d'offres 2019-55-48), à Terrapex environnement ltée, aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 117 350 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

CE-2019-08-25

Attribution du contrat pour l'enlèvement du pavé et du pavage de la côte du Passage (secteur Lévis) et décret de travaux

[Document d'aide à la décision APP-2019-080](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat pour l'enlèvement du pavé et du pavage de la côte du Passage (secteur Lévis) (appel d'offres 2019-50-54), à Les entreprises P.N.P. inc., au prix mentionné à sa soumission, pour une dépense estimée à 130 250 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission, et de décréter ces travaux.

CE-2019-08-26

Financement de la dépense additionnelle relative aux travaux dans le cadre du projet de modification du système de chloration à l'usine de traitement d'eau du secteur Saint-Romuald, attribution du contrat pour ces travaux et décret de travaux

[Document d'aide à la décision APP-2019-081](#)

Il est résolu de financer la dépense additionnelle relative aux travaux pour la modification du système de chloration à l'usine de traitement d'eau du secteur Saint-Romuald au montant maximal de 190 000 \$, à même le règlement

d'emprunt RV-2018-18-03.

Il est également résolu d'attribuer le contrat pour ces travaux (appel d'offres 2019-50-46), à Deric construction inc., au prix mentionné à sa soumission, pour une dépense estimée à 872 591 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission, et de décréter ces travaux.

CE-2019-08-27

Contrat de service à intervenir avec le Festival jazz etcetera Lévis et autorisation aux membres du conseil de la Ville, aux membres du personnel du Bureau de la mairie et aux membres du personnel de la Ville concernés
[Document d'aide à la décision APP-2019-074](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de conclure le contrat de service à intervenir avec Festival Jazz Etcetera Lévis, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision APP-2019-074, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Il est également résolu d'autoriser tous les membres du conseil de la Ville, le personnel du Bureau de la mairie, ainsi que les membres du personnel de la Direction générale, de la Direction du développement économique et de la promotion, de la Direction de la vie communautaire et de la Direction des communications à utiliser les billets et les laissez-passer prévus à ce contrat, afin d'assister à l'événement *Festival Jazz Etcetera Lévis*.

CE-2019-08-28

Avenant à l'entente relative à des travaux municipaux à intervenir avec Développements Fortier inc. et modification des résolutions CE-2016-09-60 « Approbation du plan de cadastre pour l'ouverture des rues de la Cordelle, de la Toise et du Marqueur (secteur Sainte-Hélène-de-Breakeyville), entente relative à des travaux municipaux à intervenir avec Développements Fortier inc., financement afférent et acquisition des lots 5 889 531 et 5 889 532 du cadastre du Québec et du lot 5 889 533 de ce cadastre à des fins de parcs, terrains de jeux et espaces naturels (secteur de la rue de la Cordelle, secteur Sainte-Hélène-de-Breakeyville) et engagement de la Ville envers le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre le changement climatique » et CV-2016-07-70 « Acquisition des lots 5 889 531 et 5 889 532 du cadastre du Québec et du lot 5 889 533 de ce cadastre à des fins de parcs, terrains de jeux et espaces naturels (secteur de la rue de la Cordelle, secteur Sainte-Hélène-de-Breakeyville) et engagement de la Ville envers le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre le changement climatique »
[Document d'aide à la décision BP-2019-016](#)

Il est résolu de conclure l'avenant à l'entente relative à des travaux municipaux à intervenir avec Développements Fortier inc., tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision BP-2019-016, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Il est également résolu de modifier la résolution CE-2016-09-60 « Approbation du plan de cadastre pour l'ouverture des rues de la Cordelle, de la Toise et du Marqueur (secteur Sainte-Hélène-de-Breakeyville), entente relative à des travaux municipaux à intervenir avec Développements Fortier inc., financement

afférent et acquisition des lots 5 889 531 et 5 889 532 du cadastre du Québec et du lot 5 889 533 de ce cadastre à des fins de parcs, terrains de jeux et espaces naturels (secteur de la rue de la Cordelle, secteur Sainte-Hélène-de-Breakeyville) et engagement de la Ville envers le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre le changement climatique » par le remplacement, dans la cinquième paragraphe du deuxième alinéa, des mots « le lot 5 889 513 de ce cadastre » par les mots « une partie des lots 5 889 513 et 2 384 301 du cadastre du Québec d'une superficie approximative de 446 mètres carrés ».

Il est enfin résolu de recommander au conseil de la Ville de modifier la résolution CV-2016-07-70 « Acquisition des lots 5 889 531 et 5 889 532 du cadastre du Québec et du lot 5 889 533 de ce cadastre à des fins de parcs, terrains de jeux et espaces naturels (secteur de la rue de la Cordelle, secteur Sainte-Hélène-de-Breakeyville) et engagement de la Ville envers le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre le changement climatique » par le remplacement, au sixième alinéa, des mots « le lot 5 889 513 de ce cadastre » par les mots « une partie des lots 5 889 513 et 2 384 301 du cadastre du Québec d'une superficie approximative de 446 mètres carrés ».

CE-2019-08-29

Levée de la séance

La séance est levée à 18 h.

Gilles Lehouillier, président
du comité exécutif

Marlyne Turgeon, secrétaire
du comité exécutif
